

**PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE DE LECELLES AVEC MISE EN COMPATIBILITE DU
PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) de LECELLES**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du code de l'environnement et du code de l'urbanisme, l'arrêté préfectoral du 19 avril 2016, soumet le projet d'implantation d'une caserne de gendarmerie, sur le territoire de la commune de LECELLES aux formalités d'enquête publique unique comportant :

- Une enquête préalable à la déclaration d'intérêt général ;
- Une enquête relative à la mise en compatibilité du POS de LECELLES ;

Cette enquête unique se déroulera en mairie de LECELLES, pendant 31 jours pleins et consécutifs du 18 mai 2016, au 17 juin 2016 inclus.

Les maîtres d'ouvrage sont l'Etat et la mairie de LECELLES.
Le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Au terme de la procédure, le préfet du Nord est compétent pour déclarer le projet sus-visé d'intérêt général dans le cadre d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS de LECELLES.

Les commissaires-enquêteurs désignés par la présidente du tribunal administratif de Lille pour conduire l'enquête sont :

- Titulaire : Jean-pierre ORZEL, directeur d'établissement industriel, retraité ;
- Suppléant : Christian LEBON, chef de service comptable à la direction des douanes, retraité.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des caractéristiques du projet et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet et déposé en mairie de LECELLES, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations pourront être également adressées par écrit au commissaire-enquêteur en mairie de LECELLES, pour être annexées au registre d'enquête.

Le dossier d'enquête est accessible au public sans limitation de durée à la Sous-Préfecture de Valenciennes – 3^{ème} bureau – 6 avenue des Dentellières. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du sous-préfet de Valenciennes

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de LECELLES :

- mercredi 18 mai 2016, de 9h à 12h
- vendredi 17 juin 2016, de 14h30 à 17h30

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à Monsieur Sylvain PARENT, chef du bureau du cabinet, à la sous-préfecture de Valenciennes, 6 avenue des dentellières, CS 40469, 59322 Valenciennes cedex, tél : 03.27.14.59.68.

A l'expiration du délai d'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la disposition du public, en mairie de LECELLES, et à la sous-préfecture de Valenciennes. Ils seront également mis en ligne, sur le site internet de la préfecture du Nord, à l'adresse suivante : <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique>.

Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur, en adressant sa demande écrite, à Monsieur le sous-préfet de Valenciennes – 3^e bureau – CS 40469 – 59322 Valenciennes Cedex.

Valenciennes, le 19 AVR. 2016
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet



Thierry DEVIMEUX